



Possibilité de carrière

La FCNB est un chef de file dans la réglementation intégrée des services financiers et des services à la consommation. Elle vise à protéger les consommateurs et à promouvoir la confiance du public dans ces services par la prestation de programmes éducatifs et de réglementation. La FCNB, dont les bureaux sont situés à Saint John et à Fredericton, est responsable de l'administration et de l'application des dispositions législatives provinciales qui réglementent le courtage hypothécaire, les prêteurs sur salaire, les agents immobiliers, les valeurs mobilières, les assurances, les régimes de retraite, les caisses populaires, les sociétés de prêt et de fiducie, les coopératives ainsi qu'un large éventail de services à la consommation. La FCNB est une société de la Couronne indépendante, financée par les cotisations et les droits versés par les professionnels des secteurs réglementés.

Elle offre aux professionnels enthousiastes la possibilité de jouer un rôle crucial dans l'exécution de son mandat.

Agente ou agent de conformité – Fredericton ou Saint John

La Division des services à la consommation de la FCNB est à la recherche d'un professionnel chevronné pour pourvoir un poste d'agent de conformité. Le titulaire de ce poste examine les documents relatifs aux comptes en fiducie et les déclarations obligatoires afin d'en assurer la conformité avec la législation applicable. Il ou elle est également appelé à travailler avec le personnel-cadre des titulaires de permis.

La personne retenue possédera une excellente aptitude à communiquer à l'oral et à l'écrit dans les deux langues officielles ainsi qu'une forte capacité d'analyse associée au souci du détail. Elle sera capable de travailler aussi bien de façon autonome qu'en équipe et possédera beaucoup d'entregent.

Conditions de candidature :

- Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires de premier cycle en administration des affaires, en commerce, ou un domaine connexe;
- Posséder le titre de comptable professionnel agréé (CPA) constitue un atout;
- Compter au moins 3 années d'expérience à responsabilités croissantes dans le domaine de la comptabilité ou de l'audit;
- Avoir une expérience de l'élaboration et de l'application de normes pour la conduite d'audit;
- Avoir une expérience de la formulation de recommandations détaillées sur la conformité;
- Posséder une connaissance de la législation relative à la protection du consommateur et des pratiques dans le domaine de la conformité et des enquêtes constitue un atout certain;
- Être capable de diriger des missions complexes, d'en assurer la réalisation, et au besoin, d'encadrer le personnel de façon à assurer sa réussite professionnelle;
- Être capable d'énoncer un problème dans un langage clair et simple;
- Être disposé et capable de se déplacer partout dans la province.

La Commission des services financiers et des services aux consommateurs offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels ainsi que des possibilités exceptionnelles de se perfectionner et de relever

des défis. Si vous désirez devenir un rouage essentiel de notre équipe, nous vous invitons à nous faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation à l'adresse ci-après :

Commission des services financiers et des services aux consommateurs
À l'attention de l'agente des ressources humaines
Courriel : information@fcnb.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce poste, veuillez consulter notre site Web à www.fcnb.ca ou communiquer avec l'agente des ressources humaines au 506-643-7858.